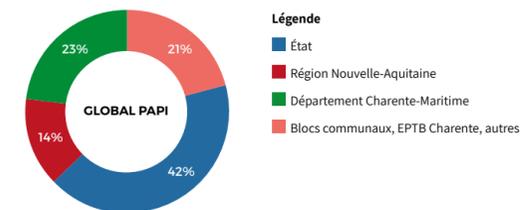
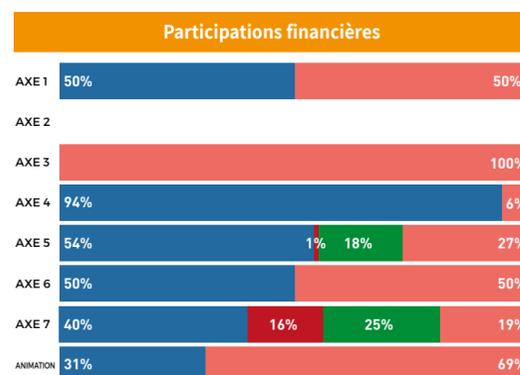


Le PAPI Charente & Estuaire en quelques chiffres



Les financements

Montant HT des actions par axe du PAPI	
Axe 1 Connaissance/culture	210 000 €
Axe 2 Prévision crues	Régie directe
Axe 3 Gestion crise	15 000 €
Axe 4 Risque et urbanisme	821 567 €
Axe 5 Réduction vulnérabilité	3 773 911 €
Axe 6 Ralentissement écoulements	110 000 €
Axe 7 Travaux hydrauliques	41 064 480 €
Animation	1 058 500 €



Les acteurs

Portage - animation

EPTB CHARENTE
Groupement de collectivités constitué à l'échelle du bassin de la Charente

Élaboration et coordination du programme, appui aux partenaires, suivi financier et technique, maîtrise d'ouvrage d'actions à l'échelle du bassin.

Accompagnement - validation

SERVICES DE L'ÉTAT
DDTM de la Charente-Maritime, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Co-pilotage du programme, instruction administrative des dossiers, traitement des subventions du Fonds Barnier, appui méthodologique.

Instance de gouvernance

COMITÉ DE PILOTAGE
Maîtres d'ouvrage, financeurs, services de l'État, communes vulnérables, porteurs de SCoT et de SAGE, etc.

Suivi de l'avancement du PAPI, de la cohérence du programme et des moyens mobilisés (préparation en comité technique).



TERRITOIRES À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION

La directive inondation fixe un cadre dans lequel les États-membres organisent leur politique de prévention des inondations. Par cycle de 6 ans, sont menées :

- l'évaluation préliminaire des risques,
- l'identification et la cartographie de territoires prioritaires,
- puis la définition de plans de gestion du risque.

Deux territoires à risque important d'inondation (TRI) ont été identifiés en 2013 sur le bassin de la Charente (et confirmés lors du 2nd cycle en 2018) :

- le TRI **Saintes-Cognac-Angoulême**, lié au débordement du fleuve Charente,
- le TRI **Littoral Charentais-Maritime**, lié à la submersion marine.

Chacun d'eux a fait l'objet d'une stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI), coordonnée par l'EPTB Charente en concertation avec les parties prenantes et approuvée respectivement en 2016 et 2018.



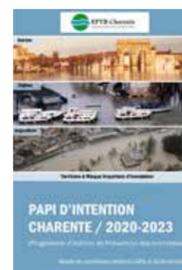
Pour l'estuaire de la Charente, la programmation « maritime » de l'actuel PAPI répond aux objectifs à moyen terme de la SLGRI.

Pour le territoire Saintes-Cognac-Angoulême, la SLGRI implique d'impulser une nouvelle dynamique de projets.

VERS UN PAPI D'INTENTION DU FLEUVE CHARENTE

À la suite de l'approbation de la SLGRI « fluviale », l'EPTB Charente s'est donc engagé dans l'élaboration d'un **nouveau programme PAPI**.

Le projet, labellisé en juin 2020, porte sur le **bassin versant de la Charente en amont de son estuaire** et est consacré aux crues. Il s'agit d'un **PAPI d'intention**, composé notamment d'études stratégiques qui permettront la constitution d'un PAPI complet de travaux. Il est concomitant au PAPI Charente & Estuaire.



- > **Format** : PAPI d'intention (études pré-opérationnelles). Étape d'intention fixée par le nouvel appel à projet PAPI.
- > **Période** : de fin 2020 à fin 2023.
- > **Projets majeurs** : stratégie de réduction de vulnérabilité, étude de reconquête de zones d'expansion des crues, anticipation des crues sur les affluents, sensibilisation au risque.
- > **Maîtres d'ouvrage** : EPTB Charente, syndicats de bassin, EPIC et communes à risque.

CONTACT



5 rue Chante Caille - ZI des Charriers - 17100 SAINTES
05 46 74 00 02 - eptb-charente@fleuve-charente.net
Site : www.fleuve-charente.net
Suivez-nous !

Animateur du PAPI Charente & Estuaire : Stéphane LEMESLE, chef de projet « prévention des inondations » - E-mail : stephane.lemesle@fleuve-charente.net

Directeur de publication : Jean-Claude GODINEAU, Président

Crédits photos : EPTB Charente sauf mention contraire

Conception : agence eden

Impression : IRO imprimerie



PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

Programme d'Actions de Prévention des Inondations 2013 - 2023



LE BASSIN VERSANT DU FLEUVE CHARENTE

Du risque d'inondation

- 30 000 personnes et 15 000 emplois concernés.
- Un fleuve lent mais aux débordements majeurs (crue de référence de 1982).
- Un estuaire exposé à la submersion marine (tempête de référence Xynthia de 2010).

... aux actions de prévention

- Un programme de gestion intégrée des inondations sur 10 ans.
- Un cumul d'engagements financiers à hauteur de 47 M€.
- Un projet fédérateur de 16 maîtres d'ouvrage et financeurs.



C'EST QUOI LE PAPI CHARENTE & ESTUAIRE ?

C'EST UN PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Porté par les collectivités territoriales à une échelle cohérente

- D'initiative locale, par la candidature volontaire des collectivités maîtres d'ouvrage.
- Sur un bassin de risque cohérent, le bassin versant de la Charente pour le PAPI Charente & Estuaire.
- Animé par une collectivité chef de file, en l'occurrence l'EPTB Charente pour ce programme.

Contractualisé avec l'État

- Via un appel à projets du Ministère de la Transition écologique et selon un cahier des charges national.
- À l'issue d'un processus de labellisation visant à apprécier la pertinence du programme et l'optimisation des moyens.
- Pour l'obtention priorisée de financements du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (Fonds Barnier).
- Ouvert à d'autres financeurs : Région, Départements, intercommunalités, etc.

Couvrant les différents axes de la gestion du risque

- Axe 1** | Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Axe 2** | Surveillance, prévision des crues et des inondations
- Axe 3** | Alerte et gestion de crise
- Axe 4** | Prise en compte du risque dans l'urbanisme
- Axe 5** | Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Axe 6** | Ralentissement des écoulements
- Axe 7** | Gestion des ouvrages de protection hydraulique



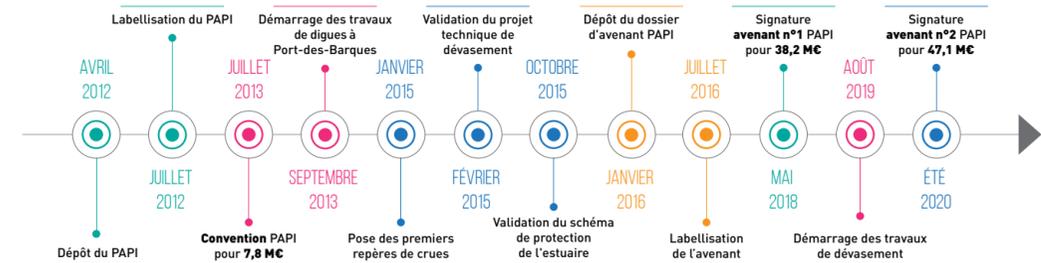
Élaboration du PAPI Charente & Estuaire

Une initiative lancée en 2011, à la suite de la tempête Xynthia de février 2010 et dans la continuité d'un premier PAPI 2004-2010 consacré au fleuve Charente.

Un projet porté par l'EPTB Charente, au bénéfice de divers maîtres d'ouvrage, sur le périmètre de l'ensemble du bassin de la Charente et renforcé d'un partenariat spécifique dans l'estuaire avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

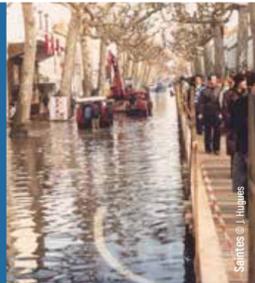
Un plan d'actions initial labellisé le 12 juillet 2012 par la Commission Mixte Inondation nationale, traitant l'ensemble des axes et programmant des aménagements prioritaires à Port-des-Barques, durement touché par Xynthia.

Puis un avenant labellisé le 7 juillet 2016, pour intégrer les travaux définis dans le schéma de protection de l'estuaire et les travaux définis dans le projet de dévasement du fleuve à Saint-Savinien.



> FOCUS SUR LA CRUE DE DÉCEMBRE 1982

- Une crue majeure du fleuve Charente, la plus forte du 20^e siècle en aval.
- Un débit de 815 m³/s à Saintes, d'occurrence centennale.
- Près de 3 000 foyers et 1 000 entreprises sinistrés sur l'ensemble du bassin.



Un événement marquant, parmi une succession de crues majeures, notamment en 1779, 1842, 1904, 1944, 1952, 1953, 1961, 1962 et 1994.

> FOCUS SUR LA TEMPÊTE XYNTHIA

- Une tempête survenue dans la nuit du 27 au 28 février 2010.
- Une surcote marine de 1,5 m lors d'une pleine mer de coefficient 102.
- Plus de 600 maisons et 20 industries inondées dans l'estuaire de la Charente.



La submersion marine, un phénomène loin d'être inédit, vécu notamment en 1645, 1890, 1924, 1935, 1940, 1941, 1957, 1965 et 1999.

Synthèse du programme

AXE 1 | Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

- Pose de repères d'inondation : repères de crues sur les cours d'eau, repères Xynthia dans l'estuaire.
- Expositions sur la tempête Xynthia et la crue de 1982.
- Journées de sensibilisation : séminaire « risque » dans l'estuaire, échanges d'expériences avec d'autres territoires, journées annuelles sur la Boutonne.
- Outils d'information : lettre périodique du PAPI, site internet de l'EPTB Charente, appui aux collectivités pour l'information des populations.

AXE 2 | Surveillance, prévision des crues et des inondations

- ⊕ Extension de la vigilance crue à la « Boutonne amont » et Système d'Alerte Local sur le bassin de l'Antenne.
- ⊕ Cartographies des zones inondables potentielles, rattachées aux échelles du service de prévision des crues.

AXE 3 | Alerte et gestion de crise

- Réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde.
- Réalisation d'exercices de gestion de crise.
- ⊕ Assistance intercommunale de gestion de crise sur la problématique « submersion marine ».

AXE 4 | Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

- Animation urbanisme et prévention des inondations (suivi des SCoT et PLU).
- Élaboration / révision des plans de prévention des risques naturels (PPRN) : estuaire de la Charente, Charente aval de Saintes, Charente amont de Saintes (en 17), Charente agglomération d'Angoulême, Charente aval d'Angoulême (en 16), Aume-Couture, Anguienne.

AXE 5 | Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

- Analyse de la vulnérabilité économique et patrimoniale du bassin versant de la Charente.
- ⊕ Définition du schéma global de protection de l'estuaire et étude ciblée sur le quai de la Libération à Rochefort.
- ⊕ Diagnostics de vulnérabilité du bâti à Rochefort, mise en place de batardeaux à la Corderie Royale et travaux de protection de la station de lagunage.
- ⊕ Diagnostics de vulnérabilité du bâti dans l'estuaire de la Charente et travaux d'adaptation (habitations, établissements publics, entreprises de moins de 20 salariés).
- ⊕ Étude du dévasement du fleuve Charente dans le secteur de Saint-Savinien.
- ⊕ Étude d'ouvrages de décharge dans les voies en remblai du lit majeur entre Saintes et Saint-Savinien.
- ⊕ Étude de réduction de la vulnérabilité du centre-ville de Saintes.

AXE 6 | Ralentissement des écoulements

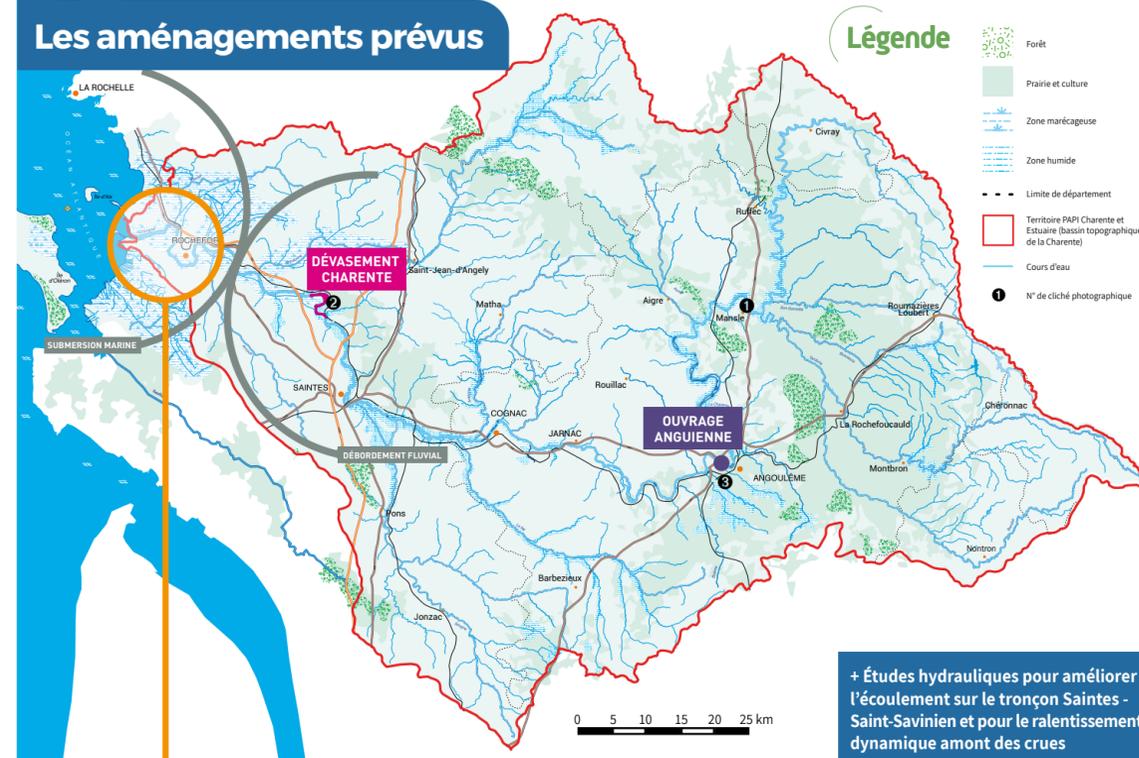
- ⊕ Étude de ralentissement dynamique des crues.

AXE 7 | Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

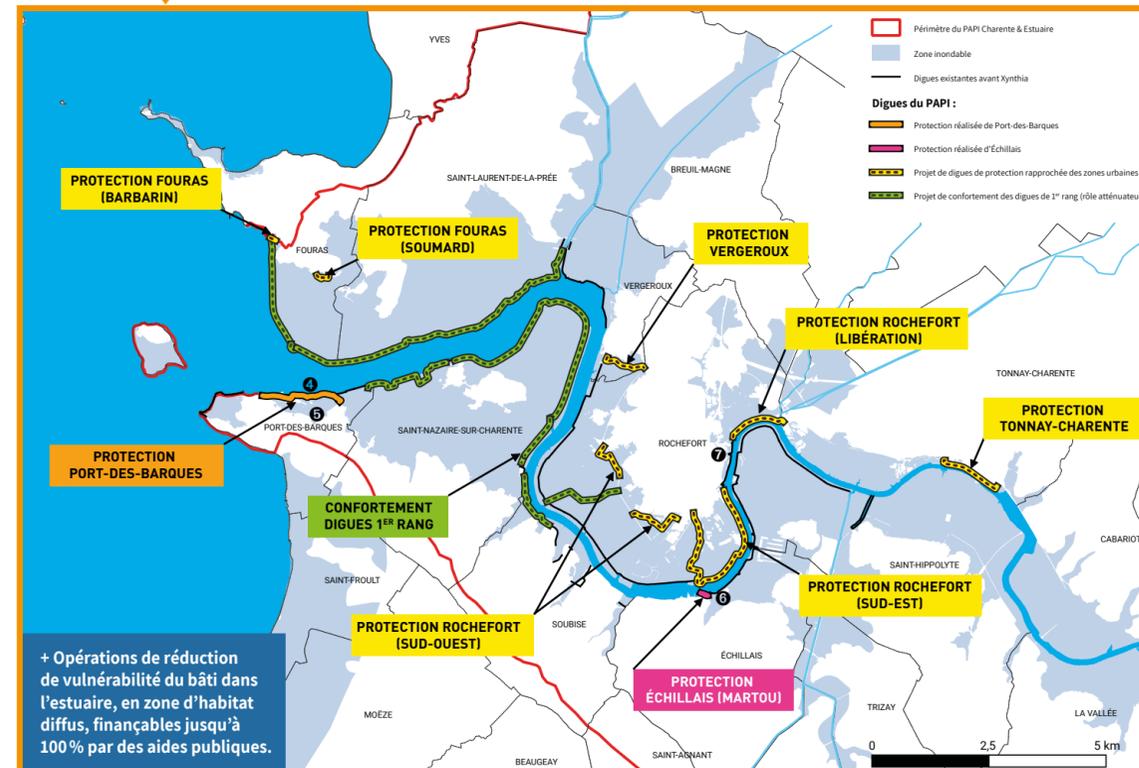
- ⊕ Réalisation du système d'endiguement de Port-des-Barques et amélioration du ressuyage.
- ⊕ Réalisation de la protection du secteur du Martrou à Échillais.
- ⊕ Confortement des digues de 1^{er} rang sur les rives de l'estuaire de la Charente.
- ⊕ Réalisation de protections rapprochées : Rochefort (Quai Libération, secteurs sud-est et sud-ouest), Fouras (secteurs Barbarin et Soumard), Tonnay-Charente, Vergeroux.
- ⊕ Travaux de dévasement du fleuve Charente dans le secteur de Saint-Savinien.
- ⊕ Réalisation d'un ouvrage de décharge hydraulique sur la rivière Anguienne à Angoulême.

> Typologie des actions : ○ globales ○ maritimes ⊕ fluviales

Les aménagements prévus



+ Études hydrauliques pour améliorer l'écoulement sur le tronçon Saintes - Saint-Savinien et pour le ralentissement dynamique amont des crues



+ Opérations de réduction de vulnérabilité du bâti dans l'estuaire, en zone d'habitat diffus, finançables jusqu'à 100% par des aides publiques.

